



L'usage en droit des marques : évolution ou révolution ?



Vendredi 25 Septembre 2020 de 9h00 à 12h30



Maison des Arts et Métiers, 9 bis avenue d'Iéna, 75116 PARIS

Matinée sous la présidence d'Emmanuelle Incollingo, Présidente de l'Apram, Arkema France

«O» 09:00 – 09:15 : Accueil des participants et présentation des intervenants par Emmanuelle Incollingo, Présidente de l'APRAM

Le rôle de l'usage dans l'acquisition des droits

«O» 09:15 – 09:45 : le caractère distinctif et l'usage – Olivier Thierr, Conseil en propriété industrielle, Cabinet Tmark Conseils

Le rôle de l'usage dans le maintien des droits

«O» 09:45 – 10:45 : table ronde sur l'usage sérieux et la déchéance animée par Coralie Devernay, Avocate, Cabinet Cléry Devernay

- Le point de vue de l'INPI : Christine Lesauvage, Responsable de la cellule annulation des marques, Direction des marques, INPI
- Le point de vue d'un Magistrat : Françoise Barutel, Conseiller à la Cour d'appel de Paris, Pole 5-2
- Le point de vue d'un CPI : Perrine Waendendries, Conseil en Propriété Industrielle, Cabinet Santarelli
- Le point de vue d'une entreprise : Anne-Sophie Frère, Direction Juridique NewCorp, Engie

«O» 10:45 – 11:00 : Questions de la salle

«O» 11:00 – 11:30 : Pause-café

Le rôle de l'usage dans la défense des droits

«O» 11:30 – 11:50 : Les usages prohibés : développements récents sur les usages « à titre de marque » et dans la vie des affaires – Sophie Havard Duclos, Avocate, Cabinet Laude Esquier Champey

«O» 11 :50 – 12:10 : Les usages autorisés par la loi – Alexis Guillemin, Avocat, Cabinet Guillemin Flichy

«O» 12:10 – 12:30 : Questions de la salle et clôture de la séance